

PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ

Chaque citoyen est acteur de sa propre sécurité civile : élaborer votre PFMS en suivant les conseils de la Direction de la Sécurité Civile.

L'actualité démontre que nous sommes tous susceptibles d'être exposés à des accidents technologiques ou naturels majeurs. Nous sommes donc tous concernés et il est essentiel de savoir réagir de manière adaptée.

Les sinistres surviennent souvent brutalement et désorganisent notre quotidien, rendant parfois inopérants les réseaux routiers, d'alimentation en gaz, en eau, en électricité...

Chaque citoyen est acteur de sa propre sécurité civile

Il est donc nécessaire de connaître les risques majeurs auxquels vous pouvez être soumis et de vous préparer à y faire face car votre action personnelle contribuera à atténuer les effets négatifs.

Pour connaître précisément les risques présents sur votre commune, vous pouvez consulter le Document d'Information Communale des Risques Majeurs (DICRIM).

Ce document exhaustif renseigne la population alésienne sur les risques majeurs auxquels elle peut être exposée.

Le DICRIM s'inscrit dans le cadre de la loi de juillet 1987 qui fait obligation d'informer les citoyens sur les risques encourus et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger. Il s'inscrit aussi dans le cadre du Plan communal de sauvegarde qui a pour but d'encadrer les actions communales de sauvegarde en cas d'événement dommageable.

Les risques majeurs auxquels est exposée la commune sont :

- les inondations,
- les feux de forêt,
- la rupture du barrage de Sainte-Cécile d'Andorge,
- des mouvements de terrain,
- les transports de matière dangereuse par route, rail ou canalisations.

La Ville d'Alès a mis sur pied une organisation très précise pour gérer les situations de crise et mobiliser au mieux ses agents.

Chaque risque est pris en compte et une organisation adaptée a été mise en place.

Prenez connaissance des informations contenues dans ce document : votre comportement en situation de crise peut largement contribuer à l'efficacité du dispositif mis en place.

Chacun peut élaborer son Plan Familial de Mise en Sûreté

Comment m'éclairer si l'électricité est coupée ? Comment rassembler rapidement quelques affaires personnelles ? Comment suis-je alerté d'un danger ? Quelle radio faut-il écouter ?

Le Plan Familial de Mise en Sûreté permet de répondre à ces questions et d'organiser votre vie et celle des personnes vivant sous votre toit jusqu'à ce que tout danger soit écarté en prévoyant à l'avance un certain nombre de dispositions pour être en mesure de faire face, sans panique, à cette situation.

Pour ce faire :

Le guide du Plan Familial de Mise en sûreté vous permettra d'identifier les systèmes d'alerte existants, les différentes consignes à

suivre en fonction des risques, . Il vous aidera également à constituer votre kit d'urgence car certains équipements sont essentiels. En fonction de l'événement, chaque foyer doit être en mesure de subvenir à ses besoins minimum jusqu'à ce que la situation soit redevenue normale.

C'est pourquoi, il est recommandé de préparer à l'avance un équipement facilement accessible et disponible à tout moment qui vous permettra de rester en autonomie plusieurs heures.

Il est indispensable de prévoir des objets courants, notamment pour vous signaler auprès des secours, pour subvenir aux besoins de nourriture et de boisson, pour quitter votre habitation en toute tranquillité, pour rester informés de l'événement ...

À l'instar des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) qui sont mis en place dans les établissements scolaires pour faire face à l'accident majeur et du Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS), les entreprises et les établissements recevant du public peuvent eux aussi élaborer leur Plan d'Organisation de Mise en Sûreté (POMSE).

Documents à télécharger

Téléchargez le Guide du Plan Familial de Mise en sûreté

(6 Mo)

[Cliquez ici](#)

Téléchargez le Document d'Information Communale des Risques Majeurs – DICRIM (2 Mo)

[Cliquez ici](#)

Plus d'informations

Retrouvez de nombreuses informations pratiques sur les risques à connaître près de chez soi.

www.prim.net